

Protocole d'accord

entre



la Fédération pour la gestion du Livre Officiel des Origines Félines
(LOOF)

1 rue du pré Saint-Gervais
93697 PANTIN CEDEX,
SIRET 410 757 025 00037,

association agréée par le Ministère de l'Agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt,

représentée par sa Présidente Marie-Bernadette Pautet

et



Ente Nazionale Felinotecnico Italiano (ENFI),
via della Volta Buia, 5
01100 VITERBO (VT),

association pour la gestion d'un livre généalogique félin
reconnu par le *Ministero delle politiche agricole alimentari e forestati*,

représentée par son Président, M. Edoardo Sicco

Il est convenu :

1. Enregistrement - Pedigree

Le LOOF et l'ENFI reconnaîtront mutuellement les pedigrees édités par l'une ou l'autre des deux fédérations, dans le respect des règlements propres à chacune de ces Fédérations.

L'ENFI s'engage à ne pas émettre des pedigrees pour des chats nés en France mais sans pedigree LOOF. Le LOOF s'engage à ne pas émettre des pedigrees pour des chats nés en Italie mais sans pedigree établi par un livre reconnu par le ministère italien.

Le LOOF et l'ENFI s'engagent à reporter les titres de championnat sur les pedigrees établis par l'une ou l'autre des deux Fédérations.

2. Expositions

L'ENFI reconnaîtra les Certificats d'Aptitude délivrés lors des expositions LOOF, pour son propre cursus de titre.

Le LOOF reconnaîtra les Certificats d'Aptitude délivrés lors des expositions ENFI, pour son propre cursus de titre.

Cette reconnaissance mutuelle est valable lorsqu'il y a des titres équivalents dans les deux fédérations (voir liste des titres en annexe).

3. Juges

Le LOOF et l'ENFI s'engagent à reconnaître mutuellement les juges licenciés par l'autre Fédération, dans les catégories pour lesquelles ils sont habilités à juger. Cette reconnaissance n'a pas pour effet de déroger aux règlements concernant les juges relevant de l'une ou l'autre des Fédérations.

Le LOOF et l'ENFI s'engagent à respecter les sanctions prises par leurs instances statutaires à l'égard d'un juge ou d'un candidat juge.

Les listes de juges licenciés, tenues à jour par chacune des Fédérations, y compris pour les catégories pour lesquelles ils sont habilités à juger, feront l'objet d'échanges entre les deux fédérations.

Le LOOF permettra à tous les élèves juges ENFI qui le demandent de soutenir des sessions de formation ou des examens théoriques ou pratiques, selon les règles LOOF, dans le cadre des expositions du système LOOF, sous réserve de l'approbation du juge et du club organisateur. Les certificats de stages et examens passés dans ce cadre seront reconnus comme valables par l'ENFI dans son propre système de formation des juges.

4. Échanges

Le LOOF et l'ENFI s'engagent à se transmettre régulièrement toute information nécessaire à une bonne coordination et une bonne entente entre les deux fédérations.

En particulier, les sanctions et les décisions de radiation ou d'exclusion d'une personne physique ou d'une association prise par les instances statutaires de l'une ou l'autre des Fédérations seront respectées par l'autre.

En cas de conflit entre les deux fédérations, chacune d'elle désignera deux représentants qui tenteront d'arbitrer le différend et de proposer des solutions acceptables par les parties.

Cet accord est valable pour une durée de 3 ans, date à laquelle il pourra être renégocié.

Les fédérations pourront l'amender à tout moment par accord conjoint.

En cas de manquement de l'une ou l'autre des parties, et à défaut d'être parvenu à un compromis, il pourra être dénoncé par lettre recommandée adressée à l'autre partie en respectant un délai de prévenance de 3 mois.

Pour le LOOF, le 8 juin 2016
Marie-Bernadette Pautet, présidente
Livre Officiel des Origines Felines
1, rue du Pré Saint Gervais
93697 PANTIN CEDEX

Pour l'ENFI, le 24 Juin 2016
Edoardo Sicco, président



Annexe – tableau comparatif des titres

LOOF			ENFI		
Champion	3 CAC (≥ 2 juges)	93	Champion	3 CAC (3 juges)	93
Champion International	3 CACIB (3 juges) dans deux pays différents dont la France	95	International Champion	3 CACIB (3 juges) dans 2 pays différents	95
Grand Champion International	4 CAGCI (≥ 3 juges) dans 2 pays différents dont la France	96	Grand International Champion	3 CAGCIB (3 juges) dans 2 pays différents	95
Champion d'Europe	5 CACE (≥ 4 juges) dont au moins 2 à l'étranger	97	European Champion	3 CACE (3 juges) dans 2 pays différents	97
Grand Champion d'Europe	5 CAGCE (≥ 5 juges) dont au moins 3 à l'étranger dans 2 pays différents	98	Grand European Champion	3 GCACE (3 juges) dans 3 pays différents	98
			Best European Champion	6 BCACE (≥ 4 juges) dans 4 pays différents	98

Ainsi que la même chose pour les chats neutres (Premior).

E.P. N.P.